

# La vengeance de Gabriel-Elzéar Taschereau

Quand Gabriel-Elzéar Taschereau retrouva le manoir de Sainte-Marie totalement pillé par ses propres censitaires, son sang ne fit qu'un tour. Il lui fallait réaffirmer son autorité. Ce qu'il fit de façon brutale. Il se fit nommer par le Gouverneur Carleton sur la Commission d'enquête chargée d'identifier et de châtier ceux qui s'étaient fait prendre en flagrant délit de désobéissance à la couronne britannique.

À dix heures du matin, le mercredi 26 juin 1776, la Commission d'enquête siège à Sainte-Marie, elle commence par démettre de ses fonctions l'ancien capitaine de milice de Sainte-Marie, Étienne Parent, (il était l'arpenteur du Seigneur Taschereau!) ainsi que son lieutenant Julien Landry. Étienne Parent est immédiatement remplacé par François Verreau. Ce dernier sera appuyé de Guillaume Provost, Philippe Vallière, Benjamin Dion, François Mauricet, Jean-François Bisson et Gabriel Fauché, à titre de lieutenant et sergents.

Par la suite, sont déclarés « mauvais sujets pour avoir mal parlé » : Louis Gagné père, Jean Bilodeau père, (il est bedeau à l'église) Antoine Marcoux, Jean-Baptiste Grinier, Pierre Marcoux, Joseph Proulx, Étienne Vachon, Pierre Poirier, Louis Marcoux, Jean Lefebvre, Adrien Langevin, Vincent Comiré et quelques autres.

Pierre Poirier, Antoine Marcoux, Joseph Huard, Julien Landry et Jean Lefebvre refusent de crier Vive le Roi. Ils sont en conséquence condamnés à demander publiquement pardon à George III, Roi d'Angleterre, à genoux sur le perron de l'église, devant toute la population assemblée, le dimanche suivant. Ce qu'ils firent contraints par la milice armée, sous le regard vengeur de leur jeune seigneur Gabriel-Elzéar Taschereau.

À l'automne de 1776, le 62<sup>e</sup> régiment de troupes régulières de l'armée britannique, commandé par le général Anstruther, est envoyé en Nouvelle-Beauce et dans les autres villages mutinés pour y prendre ses quartiers d'hiver, en logeant chez les habitants.

La Nouvelle-Beauce est demeurée sous occupation militaire britannique pendant les sept années suivantes.

Gabriel-Elzéar Taschereau vit son zèle largement récompensé. En plus d'être aide-major de la Milice de Québec, il devint paie-maître des troupes, membre de la Cour des plaidoyers communs pour le district de Montréal (où il indemnisa les citoyens loyaux qui avaient subi des dommages de la part des envahisseurs américains).

Quelques années plus tard, en 1785, il est nommé, entre autres, Commissaire de la Paix à Québec puis membre de la Commission des biens des Jésuites en 1788. Élu député du tout premier parlement du Bas-Canada à titre de député du comté de Dorchester en 1791, il devient ensuite Grand Voyer, (c'est l'équivalent du ministre des Transports). Promu colonel de la Milice de Québec, Il est finalement nommé au Conseil législatif du Bas-Canada. Il peut alors s'enorgueillir d'ajouter « honorable » à son nom.

En définitive, l'Honorable Gabriel-Elzéar Taschereau a très bien su jouer ses cartes!